🗳️ AgoraCity

Donner votre avis à votre mairie

Guide utilisateur

Guide des habitants

Version 1.1 — Novembre 2026

Votre mairie vous demande votre avis : sur l'avenir d'une place, le nom d'un équipement, les horaires d'un service, vos idées pour un parc. **AgoraCity** est l'application où vous répondez, où vous proposez vos idées, où vous votez — et où la mairie vous dit **ce qu'elle en fait**.

Ce guide vous accompagne **pas à pas**. Il est fait pour un téléphone comme pour un ordinateur : les écrans sont les mêmes.

> ⚠️ **À retenir avant tout : vous donnez un avis.** Un vote consultatif n'est **ni une élection, ni un référendum**. La mairie reste libre de sa décision ; chaque consultation dit, avant que vous répondiez, ce que la mairie fera de vos réponses, et elle publie ensuite ce qu'elle a décidé.

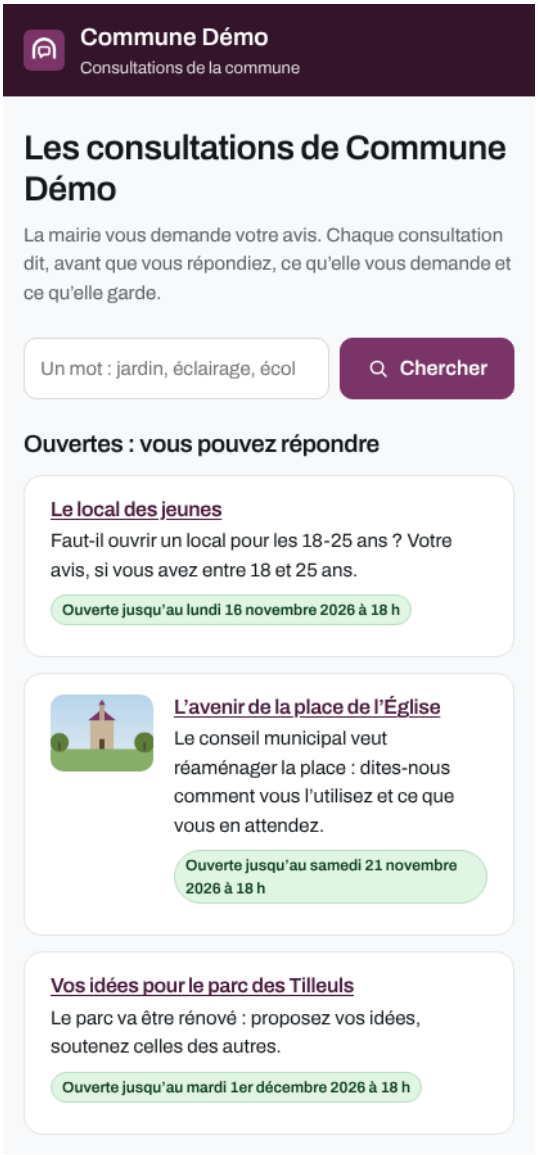
Trois façons de participer

Ce que la mairie ouvre	Ce que vous faites
Un sondage ou un questionnaire	Vous répondez à quelques questions : des cases à cocher, une note, un classement, quelques mots.
Une boîte à idées	Vous proposez une idée, et vous soutenez celles des autres que vous préférez.
Un vote consultatif	Vous choisissez parmi plusieurs propositions celle (ou celles) que vous préférez.

Trouver les consultations de votre commune

Chaque commune qui utilise AgoraCity **et l'a ouverte à ses habitants** a sa page : `agoracity.cityhally.com/` suivi du nom de la commune (par exemple `agoracity.cityhally.com/demo-commune`). Vous y arrivez aussi :

- par le **QR code** d'une affiche, d'un tract ou du bulletin municipal : flashez-le avec l'appareil photo de votre téléphone ;
- par le site de votre commune, rubrique **Participer** ;
- par l'application **CityHally**, dans **Ma mairie** ;
- par le lien d'un article de votre mairie.



La page des consultations de Commune Démo : les consultations ouvertes (vous pouvez répondre), puis celles à venir et les closes, avec leurs résultats.

La page range les consultations en trois groupes : **Ouvertes : vous pouvez répondre**, **À venir**, **Closes** (avec leurs résultats). Le badge dit jusqu'à quand chacune est ouverte. **Aucun compte n'est demandé pour regarder.**

Chercher

Le champ en haut de la page cherche un mot (« jardin », « éclairage », « école ») dans les consultations et les idées publiées de la commune.



Chercher « jardin » : une idée de la boîte à idées du parc des Tilleuls, avec son statut et ses soutiens.

Avant de répondre : lire ce qu'on vous demande



« L'avenir de la place de l'Église » : la présentation, les documents de référence, puis ce que la mairie fera de vos réponses.

Prenez une minute pour lire, en haut de la page :

- **la présentation** : le projet, ce qui est déjà décidé, ce qui ne l'est pas ;
- **les documents de référence** : un plan, un budget, une étude, à ouvrir (PDF) ;
- **ce que la mairie fera de vos réponses** : par exemple, « les résultats seront présentés au conseil municipal de janvier » ;
- **ce qu'elle garde de vous** : la page le dit juste au-dessus des questions (voir le tableau ci-dessous) ;
- **quand vous verrez les résultats** : après la clôture, juste après votre réponse, tout le temps, ou jamais (réservés à la mairie).

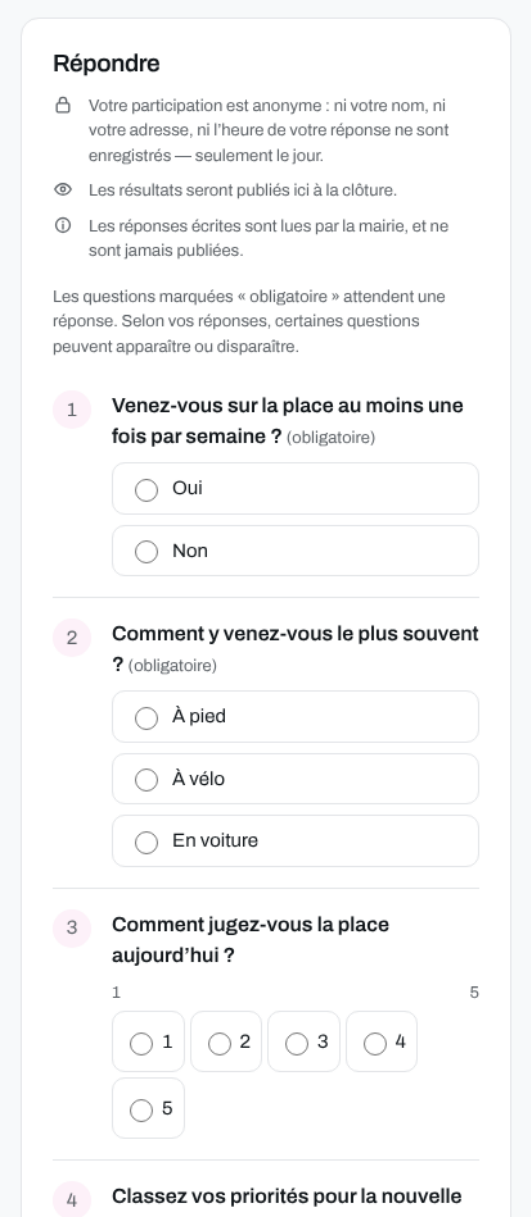
Ce que la mairie sait de vous

La page dit…	Ce qu'on vous demande	Ce que la mairie sait
Participation anonyme	Rien.	Rien : ni votre nom, ni votre adresse, ni l'heure de votre réponse.

La page dit…	Ce qu’on vous demande	Ce que la mairie sait
Une participation maximum	Un code reçu par courriel, ou un code remis par la mairie.	Que quelqu’un a répondu une fois. Pas qui : de votre adresse, seule une empreinte est gardée, jamais l’adresse.
Participation identifiée	Votre nom et votre adresse, vérifiée par un code.	Que vous avez participé. **Ce que vous avez répondu** ne figure dans les résultats qu’avec les autres, sans votre nom. Les autres habitants ne savent rien.
Compte CityHally obligatoire	De vous connecter.	Comme ci-dessus ; vous retrouvez vos participations dans **Mes participations**.

90 jours après la fin de la consultation, votre nom, votre adresse et vos codes sont **effacés** : il ne reste que les résultats, des nombres. Vos **réponses écrites** (quelques mots, un commentaire) sont lues par la mairie et ne sont **jamais publiées**.

Répondre à un questionnaire



Répondre : ce que garde la mairie (ici, rien : participation anonyme), puis les questions. « (obligatoire) » signale celles qui attendent une réponse.

1. Si la page le demande, **vérifiez-vous** d'abord : **Par mon adresse électronique** (un code vous arrive par courriel : recopiez-le, puis **Valider le code**) ou **Avec le code remis par la mairie** (celui de votre coupon).
2. Répondez aux questions. Celles marquées **(obligatoire)** attendent une réponse ; selon vos réponses, d'autres peuvent apparaître ou disparaître. **Effacer ma réponse** vous permet de vous reprendre.
3. Pour un **classement**, mettez les propositions dans l'ordre avec les flèches, puis **Je garde cet ordre**.
4. **Envoyer mes réponses**. Un message vous confirme qu'elles sont prises en compte.

> 💡 **Un long questionnaire, avec un compte ? Sauvegarder pour plus tard** garde vos réponses ; vous les reprenez depuis **Mes participations** (« Commencée, à finir »). Tant que vous n'avez pas envoyé, rien n'est compté.

La boîte à idées



Les idées publiées, les plus soutenues en premier : leur statut, la réponse de la mairie, leur histoire, et « Je soutiens ».

Lire les idées, et soutenir

Les idées publiées s'affichent **les plus soutenues** ou **les plus récentes** en premier. Chacune porte son **statut** et, quand la mairie a répondu, **La réponse de la mairie**. **Son histoire** montre ses étapes.

Statut	Ce que cela veut dire
Publiée	La mairie l'a relue et publiée. Vous pouvez la soutenir.
À l'étude	La mairie l'examine.
Retenue	La mairie la retient ; sa réponse dit comment.
Non retenue	La mairie ne la retient pas ; sa réponse dit pourquoi.
Programmée	Elle est prévue ; la réponse dit quand.

Statut	Ce que cela veut dire
En cours de réalisation	Les travaux, l'achat ou le projet ont commencé.
Réalisée	C'est fait.
Réunie à l'idée n° …	Elle disait la même chose qu'une autre : ses soutiens comptent pour l'autre.

Je soutiens : vous soutenez une idée **une fois**. « Vous soutenez cette idée » s'affiche ensuite. Pas de commentaires : chacun soutient les idées qu'il préfère, et la mairie répond à chacune.

Proposer une idée



Proposer une idée : un titre, votre idée, et si vous voulez votre prénom et l'initiale de votre nom avec elle.

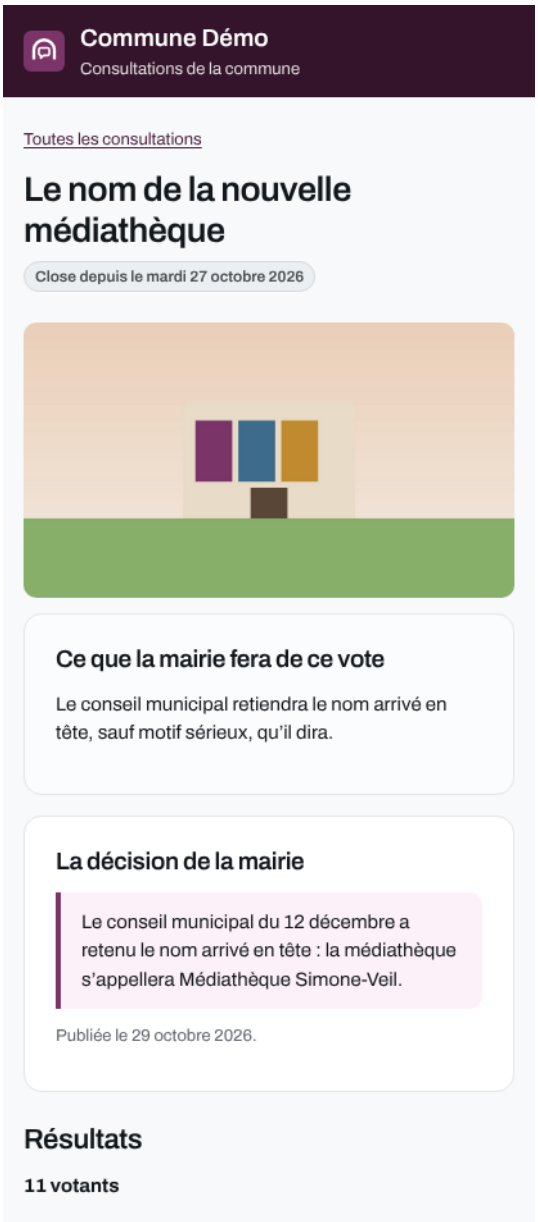
1. Sous **Proposer une idée**, lisez les trois rappels : la mairie relit chaque idée avant de la publier ; n'écrivez ni nom, ni adresse, ni numéro de téléphone ; pas de commentaires.
2. Écrivez un **titre** (150 caractères au plus) et **votre idée** : ce que vous proposez, où, pour qui. **Une idée par dépôt.**

3. Cochez **Afficher mon prénom et l'initiale de mon nom** si vous le voulez ; sinon, elle paraîtra « proposée par un habitant ». Jamais votre nom entier.
4. **Proposer mon idée**. Elle attend la relecture de la mairie : **elle n'est pas encore publique.**

La mairie peut **publier** votre idée, vous **demander une précision** (un courriel vous prévient ; vous répondez dans **Mes participations**, et seule la mairie lit votre réponse), la **réunir** à une idée semblable, ou la **rejeter** avec un motif (hors sujet, doublon, ne concerne pas la commune…). Avec un compte, vous suivez tout cela dans **Mes participations**.

Voter

1. Lisez les propositions (chacune peut avoir son image) et **la règle** : une seule proposition à choisir, ou plusieurs.
2. Vérifiez-vous si la page le demande (code par courriel, ou code de la mairie).
3. Choisissez, puis passez au récapitulatif : **Vous votez pour : …**. **Revenir à mon choix** si vous changez d'avis.
4. **Confirmer mon vote**. **Un vote envoyé ne se modifie plus.**

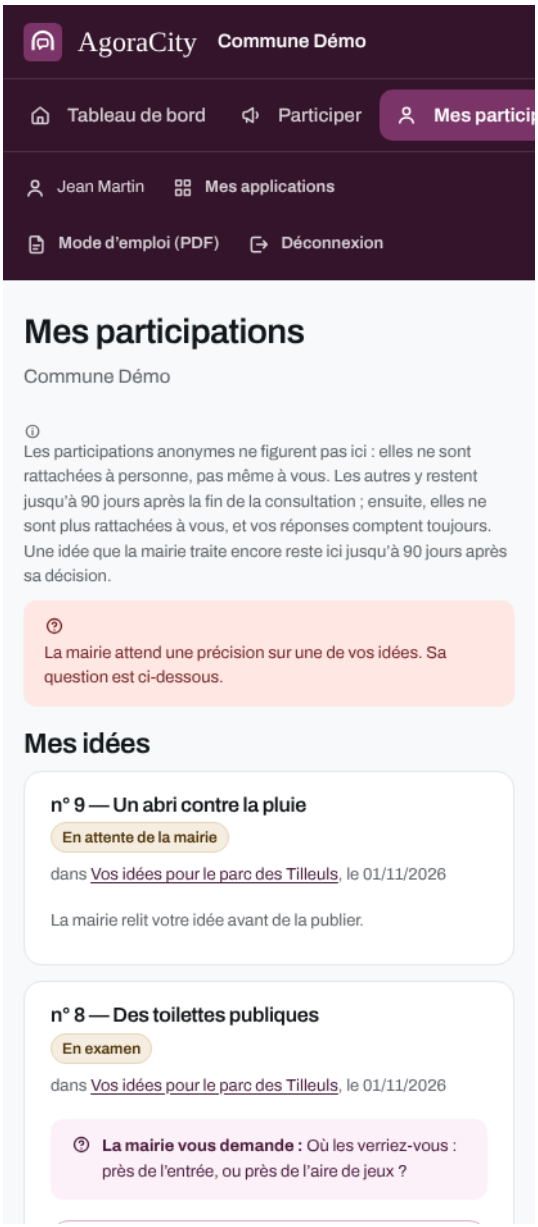


Un vote clos : « Le nom de la nouvelle médiathèque ». Ce que la mairie avait promis d'en faire, sa décision, puis les résultats.

Après la clôture, la page montre **les résultats** (le nombre de votants, les voix et la part des votants de chaque proposition) et **La décision de la mairie**, quand elle l'a publiée. Avec plusieurs choix possibles, la somme des parts dépasse 100 % : chaque votant compte pour chacune des propositions qu'il a choisies.

Avec un compte : Mes participations

Certaines consultations demandent un **compte CityHally**. Si vous en avez un (pour TechCity, ReserveCity, StockCity, ou une autre commune), il suffit : **J'ai un compte : me connecter**, sur la page de la consultation. Sinon, **Créer mon compte**, au même endroit, si votre mairie le permet ; si elle ouvre elle-même les comptes, la page vous invite à vous adresser à elle.



Mes participations de Jean Martin : une précision demandée par la mairie, à laquelle il répond ; ses idées et leur statut.

Mes participations rassemble **Mes réponses aux consultations**, **Mes idées** (avec leur statut, la réponse de la mairie, une précision demandée, le motif d'un rejet) et **Les idées que je soutiens**. Une participation **anonyme** n'y figure pas : elle n'est rattachée à personne, pas même à vous.

État affiché	Ce que cela veut dire
Commencée, à finir	Vous avez sauvegardé sans envoyer : **Reprendre et envoyer**.
En attente de la mairie	La consultation est réservée à une population : la mairie vérifie, puis votre participation compte.
Prise en compte	Elle compte dans les résultats.
Non retenue	La mairie a vérifié : vous n'étiez pas dans la population consultée. Elle ne compte pas.
Retirée	La consultation est finie depuis 90 jours, et votre participation n'avait été ni envoyée ni admise : elle ne compte pas.

Une consultation réservée

Une consultation peut être réservée à une partie des habitants : ceux de la commune, une tranche d'âge (« J'ai entre 18 et 25 ans », sans date de naissance), ou des personnes que la mairie vérifie. Vous répondez, puis votre participation **attend la vérification de la mairie** : elle comptera une fois admise.



« Le local des jeunes » : la participation de Jean Martin attend la vérification de la mairie.

> 💡 **Vous avez moins de 18 ans ?** Une consultation réservée aux jeunes se fait **sans compte** : anonymement, ou avec un **code** que la mairie vous remet (au collège, au conseil des jeunes). On ne vous demande ni votre nom, ni votre adresse électronique.

Questions fréquentes

Le code n'arrive pas par courriel.

Regardez dans les courriers indésirables. Sinon, **Changer d'adresse ou recevoir un autre code**.

Je n'ai pas d'adresse électronique.

Une consultation **anonyme** ne demande rien. Pour une autre, demandez à la mairie un **code** si elle en distribue.

Puis-je répondre deux fois ?

Une consultation **anonyme** ne peut pas l'empêcher, mais répondre une fois est la règle du jeu. Les autres comptent **une participation par personne**.

Puis-je modifier ma réponse ?

Avant de l'envoyer, oui. Après, non : ni une réponse, ni un vote.

La mairie publiera-t-elle mon commentaire ?

Non. Les réponses écrites sont lues par la mairie et ne sont jamais publiées. Seules les **idées** sont publiques, après relecture, et sans votre nom.

La page de ma commune est introuvable.

Votre mairie n'a peut-être pas encore ouvert AgoraCity à ses habitants : demandez-lui.